

**ZETA**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 36 rue de la Forge Féret  
76520 BOOS  
823 169 586 RCS ROUEN

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 25 OCTOBRE 2016**

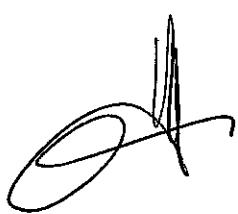
**FEUILLE DE PRESENCE**

N°	Associés	Pleine Propriété	Usufruit	Voix	Nom du mandataire éventuel - Signature
1	<b>la société HELIOS Développement</b> 36 rue de la Forge Féret, 76520 BOOS RCS ROUEN 802 844 506	49		49	
2	<b>Mme Véronique ROUSSEL</b> 41 allée des Deux Fermes, 76160 ST MARTIN DU VIVIER	51		51	
	Totaux ======	100		100	=====

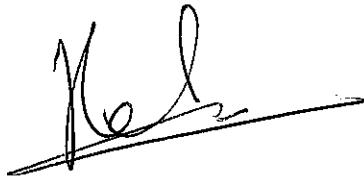
Nombre d'associé(s) : 2

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle sont annexés ...0 pouvoirs, arrêtée à...2 associés présents ou représentés possédant ensemble ...100... droits sociaux

Le Président



Le Secrétaire



**ZETA**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 36 rue de la Forge Féret,  
76520 BOOS  
823 169 586 R.C.S ROUEN

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 25 OCTOBRE 2016**

L'an 2016,  
Le 25 octobre,  
A 9 heures 30,

Les associés de la société ZETA se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 105 allée Paul Langevin à BOIS GUILLAUME (76230), sur convocation de la Présidente.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Madame Véronique ROUSSEL, en sa qualité de Présidente de la Société.

Monsieur Pascal ROUSSEL est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés possèdent 100 actions sur les 100 actions ayant le droit de vote.

La Présidente de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Le contrat préliminaire,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

10 e

## ORDRE DU JOUR

- Autorisation donnée à Madame Véronique ROUSSEL en sa qualité de Présidente à procéder à l'acquisition d'un terrain sis à BOOS (76520) sis rue Maryse Bastié, et à procéder à la réalisation des travaux de construction d'un bâtiment industriel sur ledit terrain,
- Autorisation donnée à Madame Véronique ROUSSEL en sa qualité de Présidente à contracter un ou plusieurs emprunts auprès de tous établissements bancaires ou financiers pour l'acquisition du terrain ci-dessus visé et de la construction d'un immeuble industriel ;
- Autorisation donnée à Madame Véronique ROUSSEL en sa qualité de Présidente à donner toute garantie, et notamment hypothéquer l'ensemble immobilier dans le cadre des emprunts souscrits,
- Questions diverses.

Puis la Présidente déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale autorise Madame Véronique ROUSSEL, en sa qualité de Présidente, à procéder, au nom et pour le compte de la Société, à l'acquisition d'un terrain sis à BOOS (76520) sis rue Maryse Bastié cadastré section AM n°32, et à édifier sur ce terrain un immeuble industriel dans le cadre d'une vente en l'état futur d'achèvement et ce moyennant un prix total maximum d'UN MILLION NEUF CENT MILLE EUROS (1.900.000 €) hors taxes.

A cet effet, elle confère tous pouvoirs à Madame Véronique ROUSSEL, en sa qualité de Présidente, pour signer la convention préliminaire, tous actes liés à ce projet, et généralement faire le nécessaire.

***Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix des associés.***

### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale autorise, Madame Véronique ROUSSEL, en sa qualité de Présidente, à souscrire un ou plusieurs emprunts, au nom de la Société, auprès de tous organismes ou établissements bancaires ou financiers pour une durée de douze (12) ans au taux maximum de 2 % hors assurances d'un montant maximum d' UN MILLION TROIS CENT MILLE EUROS (1 300 000 €) afin de procéder à l'acquisition du terrain et la construction d'un bâtiment industriel, dont le projet a été adopté dans la résolution précédente.

A cet effet, elle confère tous pouvoirs à Madame Véronique ROUSSEL, en sa qualité de Présidente, pour signer les contrats de prêt, tous actes, percevoir toutes sommes, accorder les garanties demandées et généralement faire le nécessaire.

***Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix des associés.***

*JW*

### TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale autorise, Madame Véronique ROUSSEL, en sa qualité de Présidente, dans le cadre de ces emprunts destinés à financer l'acquisition du terrain et la construction d'un immeuble industriel à accorder toutes les garanties demandées et notamment à, consentir un privilège du prêteur de deniers sur l'acquisition du terrain, hypothéquer cet ensemble immobilier, consentir une délégation de loyers, en garantie des différents prêts.

A cette fin, elle confère tous pouvoirs à Madame Véronique ROUSSEL, en sa qualité de Présidente, à signer tous actes, donner toutes garanties et généralement faire le nécessaire.

***Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix des associés.***

### QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

***Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix des associés.***

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

La Présidente  
Véronique ROUSSEL



Le secrétaire  
Pascal ROUSSEL

